

Responsable de la gestion du transport

Le responsable de la gestion du transport organise, gère les systèmes de transport et veille au respect des réglementations. Il développe et anime les relations de partenariat.

Les métiers

Le responsable de la gestion du transport a une forte implication dans la définition des conditions techniques et financières des contrats. Il partage son activité entre le travail de bureau et le terrain. Ses horaires sont réguliers avec une possibilité d'amplitude en fonction des obligations de service. Son activité connaît des pics, avant et durant la période scolaire, demandant disponibilité, adaptation et réactivité.

Les activités

- Définir des conditions d'organisation et d'exploitation des systèmes de transport
- Assister et conseiller les élus et les instances décisionnelles en matière de gestion et d'exploitation
- Instruire et suivre les appels d'offres
- Assurer une concertation des exploitants
- Etre une liaison entre les élus, les usagers et les exploitants
- Manager opérationnellement un service
- Animer et piloter une équipe
- Gérer les ressources humaines
- Réaliser une veille prospective, sectorielle, et juridique sur l'économie du système des transports en cohérence avec le Plan Départemental

Le recrutement sur ce métier nécessite l'obtention du concours d'attaché territorial ou d'ingénieur territorial.

SOLIDARITÉ
COLLÈGES
DÉVELOPPEMENT
LOCAL
INFRASTRUCTURES
ET TRANSPORT
ÉCONOMIE
SPORT
CULTURE
TOURISME